

Formulaire d'inscription

Formation recyclage ambulancier TNUP 2024

A compléter, signer et à envoyer à Save My Life

Informations concernant la formation – Les dossiers pédagogiques CFWB prévoient les recyclages ATNUP en 12 heures
L'AR du 14/05/2019 exige un recyclage annuel de minimum de 8 heures par an.

<input checked="" type="checkbox"/>	Intitulé de la formation Session WE	Date(s), horaire et lieu de formation (session de jour – WE)	Coût / personne
<p>Les cours se donnent chez Save My Life Asbl – Av. des Métallurgistes 22 à 1490 Court-St-Etienne (le numéro de la salle sera communiqué ultérieurement)</p> <p>Cochez les modules auxquels vous souhaitez vous inscrire</p> <p>Thématique 2024 : Le « C » du bilan ambulancier dans toutes ses dimensions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Rappel fonctionnement système circulatoire / Les normes / La gestion des hémorragies / La RCP pro • Module 2 : Les urgences collectives / Contention relevage et simulations diverses • Module 3 : Théorique – Les principales pathologies du système circulatoire, les examens que subissent les patients / Le bilan ambulancier : les points d'attention pour le système circulatoire : comment détecter un problème et que faire ? 			
	Modules 1 & 2 (8h)	12 juillet 2024 de 9h à 18h en présentiel	115 €
	Modules 1 & 2 (8h)	5 septembre 2024 de 9h à 18h en présentiel	115 €
	Modules 1 & 2 (8h)	23 novembre 2024 (samedi) de 9h à 18h en présentiel	115 €
	Modules 1 & 2 (8h)	7 décembre 2024 (samedi) de 9h à 18h en présentiel	115 €
	Module 1 (4h)	8 octobre 2024 (soirée) de 18h à 22h en présentiel	60 €
	Module 2 (4h)	15 octobre 2024 (soirée) de 18h à 22h en présentiel	60 €
	Module 1 (4h)	14 novembre 2024 (soirée) de 18h à 22h en présentiel	60 €
	Module 2 (4h)	21 novembre 2024 (soirée) de 18h à 22h en présentiel	60 €
	Module 3 (4h)	19 juillet 2024 de 9h30 à 13h30 en distanciel (visio)	60 €
	Module 3 (4h)	11 novembre 2024 de 13h à 17h en distanciel (visio)	60 €
	Module 3 (4h)	12 décembre 2024 de 18h à 22h en distanciel (visio)	60 €

Coordonnées du / de la participant(e) – Un formulaire par participant(e) / **Conditions d'inscriptions + paiement : voir verso !**

Nom et prénom (<i>nom de jeune fille pour les dames</i>)	
Adresse postale (rue, n°, code postal et commune)	
E-mail	
Date & lieu de naissance	
Numéro d'ambulancier Visa TNUP	
Si la facture doit être adressée au nom d'un organisme , merci de nous indiquer ici toutes les infos utiles : Nom organisme, n° entreprise, adresse complète, adresse mail de la personne de contact	

En signant le présent formulaire d'inscription, le/la soussigné-e déclare :

- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'annulation, des conditions de paiement et du fait que toute inscription finalisée est due dans son entièreté
- M'inscrire en connaissance de cause de ces éléments et accepter ces conditions

En cas d'inscription par l'ambulancier avec une facturation à son employeur : le/la soussignée- s'engage à payer personnellement le montant facturé si son employeur ne respecte pas son engagement. Save My Life n'étant pas responsable des accords entre employeur et employé. La personne qui signe le présent formulaire d'inscription s'engage à son paiement.

Nom, prénom (ou cachet) + signature du / de la participant(e) ou de son représentant (si entreprise) :

CRITERES – CONDITIONS ET TRAITEMENT DES INSCRIPTIONS

1. **Compléter et signer le formulaire** et l'envoyer à Save My Life par email (info@savemylifeasbl.be) ou par courrier postal (avenue des Métallurgistes 22x à 1490 Cout-S-Etienne).
2. Si l'inscription est validée par le centre de formation, le formulaire d'inscription tient lieu d'engagement
3. Le centre de formation envoie une facture. Celle-ci est d'office due dans son entièreté, quoi qu'il arrive, sauf exceptions (voir conditions d'annulation ci-après)
4. Tout retard de paiement ou non-respect des échéances entraîne de plein droit des frais de rappel et intérêts de retard imputables à l'élève. Le centre de formation envoie maximum deux rappels de paiement et ensuite le dossier est transmis d'office à un service de contentieux spécialisé dans la récupération de créances. Lorsqu'un dossier leur est transmis, le centre de formation ne gère plus rien à ce niveau et c'est le service contentieux qui entame les démarches de récupération auprès de l'élève. A savoir qu'ils calculent des frais importants à charge de l'élève à titre de rémunération. Il est donc vivement conseillé de payer la facture dans les délais requis

Conditions d'annulations :

1. **Pour être valable, toute annulation doit obligatoirement parvenir au centre de formation par courrier recommandé. La date du cachet de la poste faisant foi comme date d'annulation. Nous rappelons que la signature de ce formulaire d'inscription par l'élève (ou son représentant) vaut engagement et entraîne la facturation des frais d'inscription**
2. En cas d'annulation de l'inscription par l'élève après paiement de la facture, aucun remboursement n'est effectué
3. En cas d'annulation de l'inscription par le centre de formation après paiement de la facture, les sommes versées sont remboursées via virement bancaire sur le compte qui a réalisé le paiement des frais d'inscription
4. En cas d'annulation de l'inscription par l'élève avant paiement total de la facture :
 - + de 60 jours calendrier avant le premier jour de cours : annulation totale de la facture via note de crédit et remboursement des sommes éventuellement versées (via virement bancaire sur le compte qui a réalisé le paiement)
 - Entre 31 jours et 60 jours calendrier avant le premier jour de cours : 50 % du montant total de la facture restent dus. Une note de crédit est établie pour 50 % du montant total. Le solde reste dû à titre de frais d'annulation et de compensation
5. À 30 jours calendrier ou à moins de 30 jours calendrier avant le premier jour de cours : la facture reste due dans son entièreté
6. En cas d'abandon en cours de formation (même couvert par un certificat médical ou justificatif légal) : aucun remboursement n'est réalisé / la facture reste due dans son entièreté